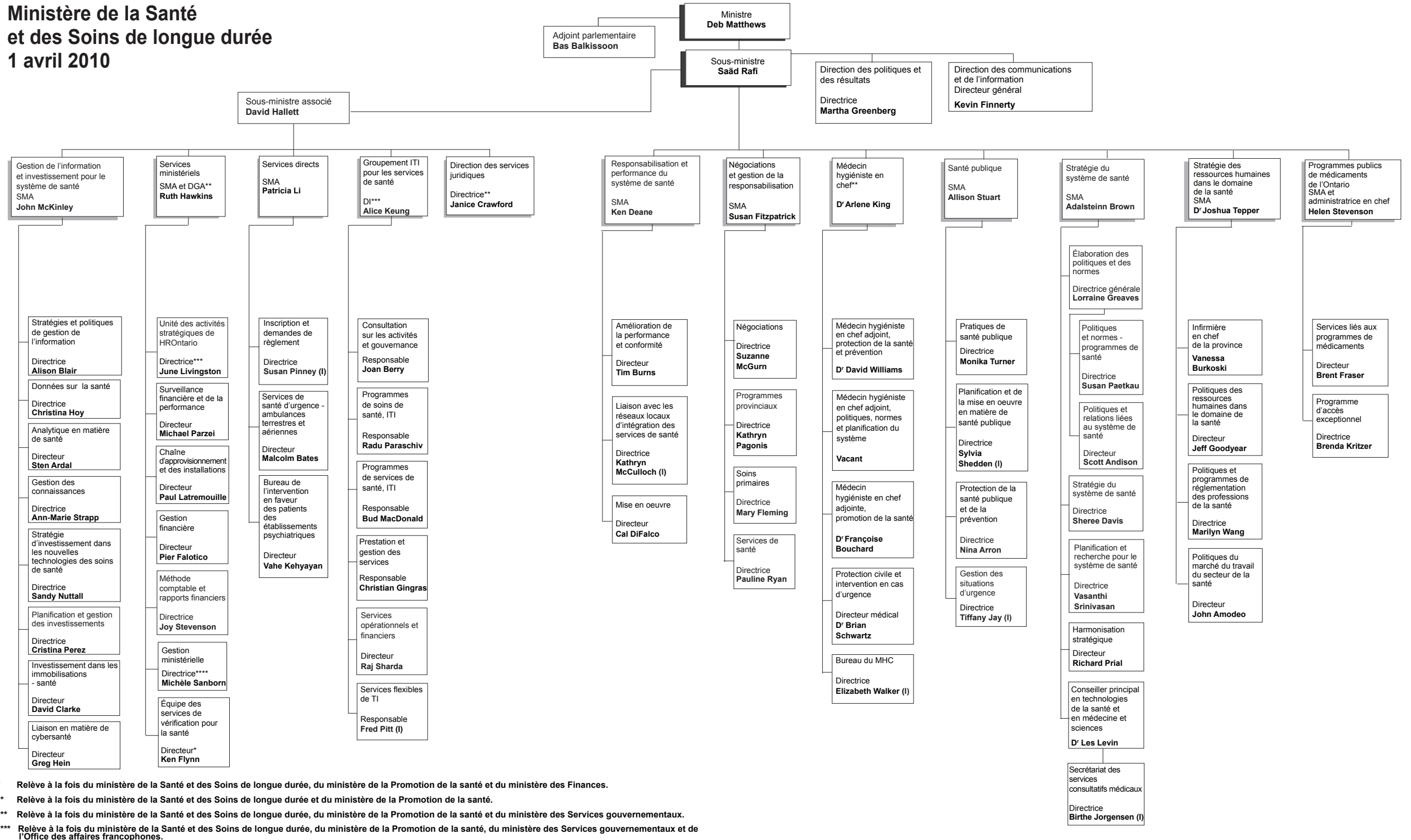


Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

1 avril 2010



* Relève à la fois du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, du ministère de la Promotion de la santé et du ministère des Finances.

** Relève à la fois du ministère de la Santé et des Soins de longue durée et du ministère de la Promotion de la santé.

*** Relève à la fois du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, du ministère de la Promotion de la santé et du ministère des Services gouvernementaux.

**** Relève à la fois du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, du ministère de la Promotion de la santé, du ministère des Services gouvernementaux et de l'Office des affaires francophones.